

Violences conjugales : détecter et aider



Parfois, on soupçonne qu'une collègue ou une proche subit des violences, sans savoir quoi dire, comment aborder le sujet, ni comment réagir le cas échéant.

DÉTECTER LES SIGNES AVERTISSEURS

ELLE est souvent malade, absente...

ELLE change soudain de comportement pour des raisons inexplicables.

ELLE essaie de masquer ses blessures (habillement, maquillage excessif), ou au contraire se néglige brusquement, elle trouve des excuses peu crédibles pour s'isoler...

ELLE semble triste, seule, repliée sur elle-même et craintive.

ELLE consomme des anxiolytiques, des drogues ou de l'alcool.

Comment réagir ? Ne rien faire, c'est peut-être abandonner une personne en danger ... elle et ses enfants... Ne rien dire, c'est ne pas l'autoriser, elle, à parler.

A NOUS DE FAIRE LE PREMIER PAS ET DE LUI TENDRE LA MAIN :

• **L'aborder avec bienveillance et empathie, par des questions indirectes** : « Comment vas-tu ? Je te trouve changée en ce moment, tu t'es absentée... Tu as des soucis ? Comment ça se passe à la maison... ta famille... ? ».

• **Une fois le dialogue établi, on peut alors passer à des questions directes** :
« Quelqu'un te fait-il du mal à la maison ? As-tu subi des menaces, des insultes, des coups ... ? »

Si elle se dérobe (dénî, minoration ou refus d'entamer une action)

• **Essayer de comprendre** : peur d'agir, pour elle ou ses enfants ? Emprise, pression sociale, familiale ? Honte, poids des stéréotypes ?

• **Respecter ses choix, mais lui expliquer les risques, pour elle, pour son travail, pour ses proches,**

• **Lui faire savoir votre disponibilité pour l'écouter, l'accompagner, la soutenir selon ses besoins.**

Si elle se confie, lui dire qu'elle a bien fait de vous parler, et que vous la croyez

• **Que rien ne justifie ce qu'elle subit, son agresseur est seul responsable de ces violences.**

L'ACCOMPAGNER, LA SOUTENIR, L'ORIENTER, TRAVAILLER EN RÉSEAU



Fédération des Sociétés d'Etudes

263, rue de Paris - Case 421 - 93514 Montreuil - Cedex -
Téléphone : 01 55 82 89 41 Fax : 01 55 82 89 42 -
E-mail : fsetud@cgt.fr - Site Internet : www.soc-etudes.cgt.fr





DANS TOUS LES CAS, S'INTERDIRE : tout commentaire déplaisant, s'interdire de la blâmer.

-De douter de sa parole : « un homme aussi charmant, éduqué, progressiste, engagé... ? »

-De la culpabiliser, d'une manière ou d'une autre : « je t'avais prévenue ... »

->**COMPRENDRE** qu'une personne victime de violences perd ses repères. Elle peut ne pas identifier ce qu'elle subit comme des violences, en nier la gravité, se sentir fautive. C'est le propre de l'emprise.

->**L'AIDER A COMPRENDRE** ce qui lui arrive et l'importance de stopper le processus.

->**EMPLOYER LES MOTS JUSTES** : coups, humiliations, menaces, agression sexuelle, harcèlement, viol.

->**DIRE** que ces actes sont répréhensibles : infractions, délits, crimes... La justice le qualifiera.

->**EXPLIQUER** l'urgence à s'éloigner, se protéger et protéger les enfants, porter plainte ...

A SAVOIR ET A FAIRE SAVOIR

- Effacer les traces de passage sur des sites internet d'aide: «Outils/Options Internet», cliquer sur Supprimer les fichiers, Supprimer les cookies et Effacer l'historique.

- La loi, les recours et soutiens (associations, avocat-e-s, foyers d'urgence), **l'importance de porter plainte**, n'importe où : commissariat, gendarmerie, Procureur-e de la République.

- L'urgence à consulter et se procurer un certificat médical, qui précise les lésions, les conséquences physiques et psychologiques, et fixe l'ITT (incapacité temporaire de travail). L'ITT déterminera les suites de la procédure pénale en fonction de seuils : 8 jours, 3 mois... L'ITT mesure la durée de « l'impossibilité pour la victime de se livrer à ses activités habituelles », elle concerne chaque personne, en activité ou non. Une même agression aura des retentissements différents selon l'âge, l'état de santé, l'état psychologique ...

Il est fondamental d'assurer la personne en souffrance de son soutien, tout en respectant sa sphère privée, les limites posées par elle et ses besoins exprimés. Ces démarches peuvent être éprouvantes, une victime, surtout de violences sexistes et sexuelles, n'est pas toujours bien accueillie. Les stéréotypes ont la vie dure dans tous les milieux. D'où l'importance d'accompagner, soutenir, orienter, n'être pas seul.e, travailler en réseau avec des professionnel-le-s, des associations, et avec les personnes ressources dans l'entreprise : CHSCT, DP, médecine du travail, assistant-e social-e ...

Photos: Corinne PROVOST/ Emulsion

LA HONTE DOIT CHANGER DE CAMP !